

SOYONS FORCE DE PROPOSITION !

En ce début d'année, une chose est sûre : il vaut mieux ne pas se chauffer au gaz, ne pas s'éclairer à l'électricité, ne pas être malade, ne pas fumer, ne pas avoir de voiture, ne pas être retraité,... sinon, gare à la chute du pouvoir d'achat ! Il vaut mieux être assujéti à l'ISF, qui a été supprimé, ou actionnaire, puisque l'impôt sur le capital est plafonné.

Après que les retraités, dès le 1^{er} janvier, aient pu apprécier ce que représente l'augmentation de la CSG, les actifs viennent de noter que la suppression d'une partie de leurs cotisations sociales ne compense que très partiellement cette augmentation. Les retraités ont, le 9 février, pu constater le montant total de leur perte : la pension baisse, et revient au niveau de 2011. C'est donc, pour l'ensemble des travailleurs, qu'ils soient actifs ou en retraite, une diminution de salaire.

Le patronat, nous le savons, n'accepte jamais que la classe ouvrière ne soit pas totalement à sa merci et qu'elle ose revendiquer un salaire et une protection sociale pris sur les profits distribués aux actionnaires. Pourtant ces derniers ne sont pas à plaindre puisque, en 2017, 45 milliards d'euros de dividendes ont été versés à ceux du CAC 40.

Dans le collimateur du Medef et de son relais gouvernemental, les conventions collectives, qui sont, comme l'ensemble des éléments gagnés par des dizaines d'années de luttes et de sacrifices, un insupportable frein à la possibilité de diriger les entreprises à sa guise !

En effet, nos conventions collectives (dont le terme essentiel est bien « collectives ») sont des garanties de droits plus favorables que ceux du Code du travail : celui-ci étant en cours de démolition après les lois Rebsamen, Khomri, Macron ... si nous ne parvenons pas à préserver les conventions collectives, nous serons à la totale merci du patronat. Rappelons que les accords d'entreprise préconisés par ces nouvelles lois, seront évidemment moins favorables aux salariés, quand bien même ils existeraient...

Nous faisons le constat que la lutte pour défendre nos droits n'est pas, actuellement, au niveau nécessaire. Il est indispensable de renforcer notre CGT, dans toutes ses composantes. Pour nous aider à approcher les salariés, actifs ou retraités, nous avons besoin d'un support positif, revendicatif, qui ouvre des perspectives nouvelles. Ce document, force de proposition, permettrait d'aller au contact avec tous les salariés, de débattre avec eux sur un projet positif et de ne pas rester uniquement sur la défensive.

Après avoir cassé le Code du travail, les conventions collectives, la Sécu, le secteur public, le gouvernement à la solde du Medef s'attaque aux retraites, fort de l'appui de la CFDT, favorable à la retraite par points.

Voilà plus de 100 ans que l'Internationale nous le recommande : PRODUCTEURS, SAUVONS-NOUS NOUS-MÊMES, DÉCRÉTONS LE SALUT COMMUN !

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888 - Fax. 0155826915
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Mensuel - 1,06 €
Directeur de publication : Emmanuel LEPINE
ISSN : 2112-2776
Commission Paritaire : 0119 S 08416

DIALOGUE SOCIAL FAÇON MICHELIN

Selon la presse bourgeoise, le PDG de Michelin serait le meilleur patron français. En effet, si être un bon patron c'est délocaliser en Espagne et en Roumanie une grande partie de la production d'une usine, tout en y arrêtant les investissements et en dégradant les conditions de vie et de travail des salariés, jugées dangereuses par un

cabinet d'experts, alors ce PDG est un bon patron. Mais la CGT n'entend pas accepter que seule la stratégie financière soit entendue, au détriment de la stratégie industrielle dont la France a besoin, dont les salariés et leurs familles ont besoin. La FNIC entend que soient développés de véritables projets industriels et soutiendra toute initiative du syndicat dans ce sens.

PROCÈS AMIANTE : 6 MOIS DE PRISON FERME POUR LE PATRON !

Pour avoir exposé sans protection ses ouvriers à l'inhalation de poussières d'amiante, le patron de l'entreprise sarthoise Freix Bonnétable (fabricant de garnitures pour freins et em-

brayages) a été condamné à un an de prison dont 6 mois fermes. Les juges l'ont déclaré coupable de manquements à la législation en matière de sécurité au travail et de mise en danger de la vie d'autrui.

Ce jugement devrait en appeler d'autres...

LES RETRAITÉS N'ACCEPTENT PLUS D'ÊTRE LA VARIABLE D'AJUSTEMENT D'UNE POLITIQUE QUI GAVE ENCORE ET ENCORE LES PLUS RICHES ET APPAUVRIT UNE GRANDE PARTIE DE LA POPULATION :

une journée d'action, à laquelle les actifs (futurs retraités !) sont invités à s'associer, est prévue le 15 mars, à l'appel de « l'intersyndicale ». A noter que notre UCR a entamé une campagne d'information sur la Sécurité sociale, avec un tract « la Sécu, une conquête d'envergure ». Trop de personnes, y compris parmi nos adhérents, ignorent son histoire, son origine et, surtout, croient innocemment qu'elle sera éternelle, toujours à leurs côtés..

INTERNATIONAL

500 ENFANTS PALESTINIENS SONT ACTUELLEMENT DÉTENUS PAR ISRAËL, a déclaré, en novembre 2017, Farhan Haq, secrétaire-adjoint de l'ONU.

Chaque année, 700 enfants sont emprisonnés plusieurs mois, le plus souvent pour jets de pierre, passibles de dix à vingt ans de prison. En violation flagrante de la Convention internationale des droits de l'enfant et même de la législation israélienne, ces enfants, parfois âgés d'à peine 12 ans, sont arrêtés, emprisonnés, soumis à l'isolement cellulaire, violentés, interrogés et parfois torturés pendant des gardes à vue pouvant durer jusqu'à 96 h. Leurs parents sont exclus de la procédure une fois que les jeunes sont officiellement arrêtés. A partir de 15 ou 16 ans, ils sont jugés et détenus avec et comme des adultes. **Qui s'en préoccupe ?**

L'ACTION DANS LES EHPAD :

Après les grèves et manifestations de la journée d'action du 30 janvier, lancée par les organisations syndicales des personnels, soutenue par les directeurs d'établissements, la réponse du gouvernement n'est pas à la hauteur. La ministre de la Santé vient de s'apercevoir qu'il y a un problème dans les EHPAD, elle qui travaillait dans le milieu hospitalier ! Elle va donc octroyer généreusement 50 millions d'euros à ces établissements...

dont va sans doute bénéficier aussi la société KORIAN, qui gère 280 EHPAD privés et a fait 131 millions de bénéfices en 2016, avec une progression de 18 % estimée pour 2017. Bien sûr, sa cote à la Bourse flambe et ses actionnaires sont très contents... Cherchez l'erreur...

La FNIC et son UFR soutiennent l'action engagée par les salariés et notamment celle du 15/02.

QUAND LE PRÉSIDENT RENCONTRE DES SALARIÉS...

Le 22 janvier, à l'occasion de la venue du président de la République chez Toyota à Onnaing, des centaines de salariés ont été fouillés, ainsi que leurs véhicules. La zone industrielle et l'usine étaient en état de siège policier, de nombreux salariés ont pris leur poste avec parfois deux heures de retard. Les délégués CGT, qui allaient

prendre leur poste d'après-midi, ont été interdits d'entrée dans l'usine, ceux de l'équipe du matin interdits de rentrer chez eux après le travail, tous ont été regroupés et retenus, encerclés par des CRS pendant trois heures à l'extrémité du parking, tout le temps de la présence du président. Détention arbitraire ! Quand d'autres pays ont ce genre de pratiques, on les qualifie de dictatures.

LES HOPITAUX, PARENTS PAUVRES DE L'ÉTAT

Les groupements hospitaliers de territoires, dispositif prévu par la loi de santé 2016, remplacent les hôpitaux de proximité. Conséquences concrètes de ce changement : les services sont désormais regroupés, par secteur géographique, dans un seul et même établissement.

Côté finances, on note déjà des restructurations de l'offre hospitalière, commandées par un souci de rentabilité économique. Triste à dire, mais les malades ne rapportent pas assez d'argent à notre Etat, plus soucieux de ses finances (le fruit de nos impôts !) que de l'état de santé de sa population, notamment la moins fortunée, les riches se payant le luxe de se soigner dans des établissements privés ! Quand on pense que des fraudeurs au fisc ou exilés fiscaux viennent se soigner à l'hôpital public français car c'est là que se trouvent les meilleurs médecins, il y a de quoi rager !

On ferme des lits, puis on ferme des hôpitaux, des services privés envahissent les locaux de l'hôpital public, dès qu'un service coûte trop cher, on le supprime au profit du privé.

Une vraie politique de santé réduisant à néant les inégalités sociales, intégrant suffisamment de soignants, améliorant aussi bien les conditions de travail de ceux-ci que les conditions de séjour des malades, serait pourtant un vrai support de transformation sociale, ce dont la politique hospitalière actuelle semble malheureusement ne pas faire une priorité.

8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE DES FEMMES :

Plus de 100 ans après l'officialisation de cette journée de lutte pour leurs droits, si des avancées peuvent être notées ici ou là, les menaces et les inégalités dont sont victimes les femmes restent fortes. Ainsi en France où l'égalité en termes de salaires n'est pas près d'être réalisée, les incitations légales restant trop faibles et donc sans effets. Ainsi en Pologne, en Irlande, aux Etats-Unis, où l'IVG reste soit très limitée soit régulièrement remise en cause. Sans parler de l'Arabie saoudite, pays grand ami de la France parce que grand consommateur d'armes, où les femmes viennent seulement d'être autorisées à conduire une voiture...

RAPPELONS-NOUS !

2 FEVRIER 1943, LA VICTOIRE DE STALINGRAD, QUI A CHANGÉ L'HISTOIRE

75 ans ont passé depuis la grande victoire de l'Armée rouge contre les troupes hitlériennes. La bataille de Stalingrad, qui a fait entre 1 et 2 millions de morts entre juillet 1942 et février 1943, a changé le cours de la guerre et le sort de l'Europe : en 1945, à la question « qui a gagné la guerre contre les nazis », il était répondu « les Soviétiques ». Aujourd'hui, à la même question, il est répondu « les Américains » : comment on réécrit l'Histoire pour la faire coller à des buts idéologiques...

LE 8 FÉVRIER 1962, AU MÉTRO CHARONNE,

Neuf de nos camarades sont massacrés par les forces de police du sinistre préfet Papon, mandaté pour réprimer une manifestation pacifique antifasciste par le ministre Frey et le président de la République de Gaulle.

Comme chaque année à la date anniversaire, cet événement a été commémoré en présence de personnalités et de militants CGT, dont Philippe Martinez.

CONTRÔLE DES CHÔMEURS

La meilleure solution pour éviter de mettre en place le contrôle des chômeurs est de leur proposer un emploi satisfaisant et pour cela mettre, sans attendre, en application l'article 23 de la déclaration universelle des droits de l'Homme promulguée le 3 novembre 1789, qui dit que « Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. »

Il est à noter que cette soi-disant fraude des chômeurs ne représente que 0,2 % des quelques **80 milliards de la fraude fiscale des entreprises et des nantis, pour laquelle les contrôles sont plus qu'aléatoires...**

L'Agenda

22 FÉVRIER, CONSEIL NATIONAL DE L'UFR

28 AU 30 MARS, COLLOQUE INTERNATIONAL DES TRAVAILLEURS DU CAOUTCHOUC

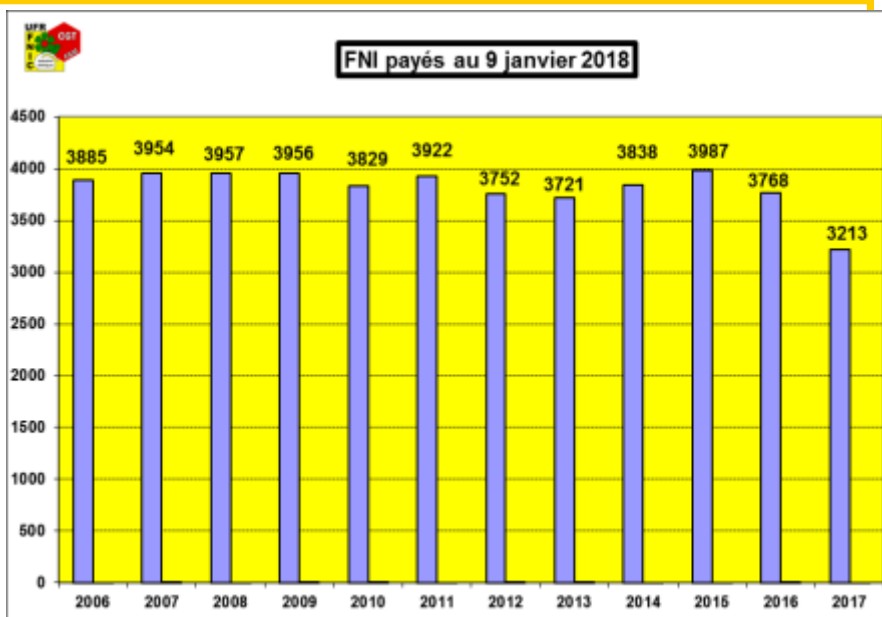
l'Orga - le point

L'année 2017 est maintenant terminée, 2016 sera bientôt clôturée et le constat que nous sommes amenés à

faire n'est pas brillant puisque 219 FNI manquent à 2016 pour atteindre le résultat de 2015 et 555 en 2017 pour atteindre celui de 2016. La situation est vraiment préoccupante et il est indispensable que nos camarades s'en emparent : en effet, dans un certain nombre de cas, la trésorerie de la section de retraités est gérée par un actif qui tarde à régler leurs cotisations.

Pour ce qui concerne les sections multipro, les difficultés que nous rencontrons tiennent aussi au non-paiement de cotisations, mais également à l'impossibilité de les joindre pour obtenir d'elles les coordonnées postales des adhérents Chimie afin que nous leur adressions notre *On Continue...*

TOUTE AIDE DE LA PART DES CAMARADES EN TERRITOIRES SERA VIVEMENT APPRÉCIÉE !



La vie des sections

Ce jeudi 25 janvier, nous étions conviés à participer à l'assemblée générale des retraités Arkéma Pierre Bénite (69). Cette AG est aussi l'occasion de la « reprise des cartes » annuelle.

Curieux, je suis arrivé tôt. Dès 8h-8h30 des camarades, cheveux blancs et marchant quelquefois avec difficulté, s'affairaient pour tout mettre en place afin que cette journée soit une réussite : chaises pour l'assemblée, mais aussi tables et nappes qui font que toutes nos réunions sont un moment convivial donnant envie de revenir l'année suivante.

Du côté cuisine commençaient à monter des odeurs agréables.

Vers les 9h30-9h45 les premiers participants sont arrivés.

Notre camarade Claude a ouvert cette AG en faisant un rappel de la situation actuelle pour les retraités : pas de revalorisation, augmentation de la CSG, etc.

Le débat s'est alors ouvert sur tous les problèmes que rencontrent les retraités :

- L'accès aux soins avec la fermeture d'hôpitaux et/ou de lits. Sur ce point, la secrétaire de l'UL

d'Oullins, qui travaille dans ce secteur, nous a fait un long exposé de la situation où se mêlent économies budgétaires, mais aussi rapacité de promoteurs concernant l'hôpital Henry Gabriel, situé dans un parc.

- La difficulté de trouver un nouveau médecin ou spécialiste lorsque le sien part en retraite.
- Le problème du coût des transports.
- Un exposé a aussi été fait sur l'avancement et les difficultés à traiter des maladies professionnelles (amiante).

Les actifs étaient aussi représentés et le secrétaire général du site de Pierre-Bénite a fait le point de sa situation actuelle.

Après la présentation du rapport financier, un apéritif convivial a rassemblé les camarades ainsi que leurs épouses qui nous avaient rejoints.

Nous avons terminé cette agréable journée en mangeant une énorme paella.

Vivement l'an prochain, si je suis à nouveau invité !



Les médias ont des idées un peu particulières... ou seraient-elles imposées ? Les voilà qui proposent, pour sauver les EHPAD, que les travailleurs donnent une journée de travail gratuite supplémentaire. Ne pourraient-ils pas demander plutôt que les actionnaires donnent 1 % de leurs dividendes ? 1 %, cela ne représente pas grand-chose, nous le savons très bien nous, retraités, qui sommes augmentés de ce pourcentage, en moyenne une fois tous les 3 ans....

Pourtant, de l'argent, il y en a, puisque Bercy vient de signer un accord avec les buralistes et leur versera 100 millions, qui s'ajoutent aux 68 millions de l'accord de 2017 pour compenser la hausse des cigarettes.